

Chères Villeguifouses Chers Villeguifous, Villejuif, le 20 septembre 2017

Depuis bientôt 4 ans et malgré toutes les attaques contre nous, je n'ai jamais voulu y répondre. Vous méritez un Maire et une équipe municipale qui se consacrent pleinement aux dossiers de la Ville plutôt qu'aux querelles politiques d'un autre temps.

Cependant aujourd'hui, la situation est grave et je ne peux pas, en tant que Premier Magistrat de la Ville, passer outre le comportement qu'ont eu certains élus de la République et organisations syndicales à l'encontre de votre Mairie et de ses agents.

Comme vous avez pu le lire dans le journal municipal, certaines organisations syndicales refusent de libérer les locaux de la Ville accueillant, tous frais payés depuis plus de 30 ans, une bourse du travail et ce, malgré l'ordonnance du juge intervenue en août les condamnant à quitter les lieux.

Pour rappel, les 1044 m² de terrain se composent d'une maison de 240 m², d'un joli jardin et de deux pavillons de 80 m² chacun. Pour la Ville c'est une perte de recettes locatives estimées par nos services à 70 000 euros par an. A cette perte s'ajoutent des dépenses à la charge des Villejuifois dans le cadre de l'entretien du bâtiment, de la mise à disposition d'un agent de la ville à temps plein ou encore des factures d'eau et d'électricité payées par la Ville.

Manifestation après manifestation, ils tentent de conserver ce privilège d'être bien logés gratuitement.

Mais, le 1<sup>er</sup> septembre dernier, ils ont pris en otage le service public en occupant illégalement votre Mairie, mon bureau et celui de nombreux agents.

Je condamne fermement ces méthodes et je déplore le soutien et la participation d'élus PCF - Front de Gauche à ces actions intolérables qui empêchent le fonctionnement de la puissance publique.

Dans un contexte global particulièrement sensible, et les récents événements sur Villejuif en témoignent, sachez que je compte bien en appeler à toute la fermeté des lois de la République afin de faire respecter l'autorité publique et ses institutions.

Je vous informe, qu'au-delà de plaintes individuelles déposées par des agents choqués et blessés, nos avocats travaillent actuellement au dépôt d'une plainte au nom de la Ville.

Par ailleurs, le délai qui leur était laissé pour remettre les clés étant dépassé et considérant que seule la CFTC a suivi la décision de justice, j'ai interpellé Monsieur le Préfet pour obtenir l'application de cette ordonnance.

Les syndicats ne peuvent pas s'octroyer illégalement la propriété d'un bien de la Ville. Les syndicats et les élus PCF - Front de Gauche ne sont pas au-dessus des lois.

Nous élus, nous vous devons l'exemplarité, la transparence et une gestion saine et rigoureuse. C'est pourquoi, j'ai par ces quelques lignes, tenu à vous affirmer que vos intérêts seront préservés.

Franck Le Bohellec

Maire de Villejuif

Conseiller Régional d'Île-de-France

Déterminé à servir l'inhèret général, Troblemant votre.